

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LES DUPLICATAS DE CARTES GRISES

- Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule à remplir et à signer,
- Original de la déclaration de perte,
- Original de la déclaration de **vol de la carte grise avec le cachet de la gendarmerie**,
- Ancienne carte grise (pour les cartes en mauvais état),
- Contrôle technique à jour (**original et copie**),
- KBIS de moins de trois mois (**original et copie**),
- Original et **photocopie en couleur**, de la carte d'identité ou du passeport **en cours de validité ou périmé depuis moins de deux ans**,
- Titre de séjour en cours de validité + **photocopie en couleur au format agrandi**,
- L'original et **copie** d'un justificatif de domicile (**Facture eau, électricité, téléphone ou Internet**), **moins de trois mois, avis d'imposition ou non-imposition, attestation d'assurance logement, titre de propriété, attestation d'hébergement (signer par l'hébergeant et l'hébergé + justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeant). Pas de bail (contrat) de location.**
- Attestation d'assurance véhicule, (**original et copie**),
- Permis de conduire du propriétaire correspondant à la catégorie du véhicule considéré, (**original et copie couleur recto-verso**),
- 50,00€, (**chèque, espèces ou carte bleue**),

POUR LES PERSONNES HABITANTS SUR UN BATEAU DE PLAISANCE :

- Attestation établie par la capitainerie du port (**original et copie**),
- Attestation d'assurance pour le bateau en cours de validité (**original et copie**),
- Titre de propriété du bateau (**original et copie**).